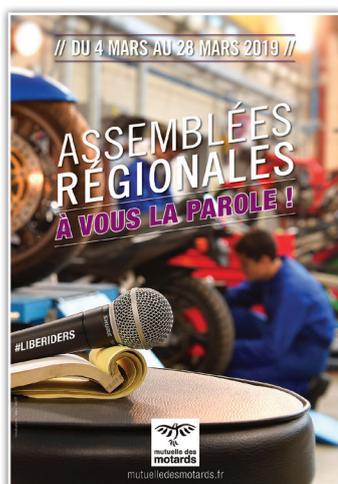


ASSEMBLÉES RÉGIONALES DU 4 AU 28 MARS 2019 DANS 54 VILLES DE FRANCE

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //



LE SPÉCIALISTE DE L'ASSURANCE 2-ROUES PART À LA RENCONTRE DE SES SOCIÉTAIRES ET LEUR DONNE LA PAROLE !

Clés de voûte de son fonctionnement démocratique, les Assemblées Régionales de la Mutuelle des Motards permettent de réunir chaque année, sociétaires, délégués bénévoles, administrateurs et salariés autour d'échanges constructifs.

Une proximité inédite qui permet aux sociétaires de prendre la parole, sans tabou !

AU PROGRAMME : bilan de l'année, projets en cours, perspectives ... et nouveauté cette année, des animations seront proposées sur certaines Assemblées Régionales (diffusion de film, visite de musée moto, démonstration de gestes de premiers secours ...).

Les AR sont aussi et surtout le moment pour les sociétaires d'élire leurs représentants, qui se prononceront en leur nom, en Assemblée Générale (22 juin 2019 – Saint-Étienne) sur l'approbation des comptes, les orientations stratégiques et la composition du Conseil d'administration de la Mutuelle. Ils désigneront aussi leurs représentants aux commissions sinistres (uniques dans le monde de l'assurance, elles permettent chaque année d'étudier des situations de sinistralité anormalement élevées avec les sociétaires concernés).

Nous vous invitons à retrouver le calendrier complet des 54 AR :
<https://www.mutuelledesmotards.fr/calendrier-AR-2019>

CONTACT PRESSE MUTUELLE DES MOTARDS

Laure Gelmini

04 67 04 71 63

06 62 16 47 84

laure.gelmini@amdm.fr

À PROPOS DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Créée en 1983 par 40 000 membres fondateurs à l'appel de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère), l'assurance Mutuelle des Motards est le spécialiste de la protection des conducteurs de 2 et 3-roues motorisés.

Développer la pratique du 2-roues à moteur et protéger ses sociétaires en concevant des produits d'assurance innovants sont les deux moteurs de la Mutuelle des Motards.

